



Ardèche

Centre Communal
d'Action Social

Procès-Verbal du CCAS du 16 novembre 2023

L'an deux mille-vingt-trois, le 16 novembre à 18h30, la Commission Administrative du CCAS, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain LOUCHE.

Etaient présents : M. Alain LOUCHE, Président, Mmes Ingrid RABATÉ, Sylvie GOUNON, Marie-Thérèse MATHON, Chantal REDON et MM Francis LACROIX, Gérard MERCIER et Philippe RIVAT.

Absents : Mmes Adeline ANDONI, Brigitte DURAND SAINT-OMER et M. Robert FESCHET

Absents ayant donné procuration à :

Excusés :

Secrétaire de séance : Philippe RIVAT

Quorum : 6

Le CCAS procède à l'approbation du PV du 16/10/2023 à l'unanimité.

Monsieur Francis LACROIX rappelle qu'il est attaché au repas de Noël et souhaite que ce moment convivial soit maintenu.

M. Francis LACROIX interpelle à nouveau les autres membres du CCAS sur le rôle de cette commission et qu'il est contre le principe de payer un spectacle de Noël à l'école.

I – Demande d'aide d'urgence

(I. RABATÉ) la dernière commission a prévu de régler une partie ou la totalité d'une facture de réparation de voiture. Elle précise que la personne a besoin quotidiennement de sa voiture pour aller travailler

Le CCAS, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de payer la facture du garagiste d'un montant de 481 €.

Pas de question

Questions diverses

Organisation du goûter des aînés du 7 décembre 2023

A ce jour 103 personnes se sont inscrites pour participer au goûter de Noël.

Mme Ingrid RABATÉ indique que l'animation retenue est une « enquête policière improvisée » animée par Joël et Marie BIOUS pour un coût de 800 €.

Mme Ingrid RABATÉ s'occupe de faire les achats à Super U (nappes, serviettes en papier, décorations de table, papillotes et café).

Le secrétariat commande les boissons à Privas Boisson (6 jus de pomme, 12 multifruits, 3 packs de 6 bouteilles d'eau gazeuse et 20 bouteilles de Clairette de Die Tradition).

Le secrétariat, par le biais de la cantine, commande 120 mandarines chez Benevise.

Mme Ingrid RABATÉ et M. Philippe RIVAT commandent des bûches et des bugnes à la Boulangerie du Viaduc d'Alissas.

Le secrétariat commande le sapin de Noël (2 mètres) pour décorer la scène.

Les services techniques prépareront les tables et les chaises le mercredi 6 décembre 2023.

Mme Ingrid RABATÉ, M. Alain LOUCHE, M. Philippe RIVAT, M. Gérard MERCIER, Mme Marie-Thérèse MATHON se donnent rendez-vous à la salle de la Comballe le jeudi 7 décembre 2023 à 9h pour les préparatifs.

Mme Elise BUNOT et Mme Clothilde FREUCHET viendront également aider lors du goûter.

Choix des colis de Noël 2023

A ce jour, 46 colis simples ont été réservés et 16 colis couple.

Ingrid RABATÉ présente les propositions de colis :

- Colis simple d'une valeur de 26 € de chez « Histoire de Goût » – Privas : 1 litre de jus de fruit artisanal + 1 bouteille de vin rouge + 250 g de crème de marron + 100 g de terrine aubergine/basilic + 86 g de terrine aux châtaignes + 100 g de gâteaux soufflés aux amandes + 30 g de nougat,
- Colis couple d'une valeur de 34 € du magasin « La Cagette » - Veyras : 1 litre de jus de fruit artisanal + 1 bouteille de 33 cl de bière artisanale + 25 cl de sirop artisanal + 350 g de crème de marron + 180 g de pâté de chevreau + 150 g de gâteaux artisanaux + 100 g de chocolat.

L'ensemble des membres du CCAS est d'accord pour dire que le colis couple de « La Cagette » est moins fourni que le simple de chez « Histoire de Goût ».

Marie-Thérèse MATHON va demander à « Histoire de Goût » de nous faire une proposition d'un colis couple d'une valeur de 34 €.

Distribution des colis de Noël 2023

La liste des bénéficiaires des colis de Noël est reprise, quartier par quartier, adresse par adresse. Chaque membre du CCAS se positionne sur la distribution de plusieurs colis dans son quartier.

Une aide est demandée aux conseillers municipaux pour cette distribution.

Le secrétariat enverra un mail quand les colis seront arrivés et remettra à chacun la liste avec nom prénom et adresse des colis à distribuer.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an susdits,
Levée de séance à 19h45

Le secrétaire de séance



Philippe RIVAT

Le Président,



Alain LOUCHE

Affichage et publication électronique le 12 AVR. 2024